

VOUS SOUHAITEZ :

- la perspective du paiement d'un coupon final brut lié à la performance de l'indice sous-jacent, avec un maximum de 50%, la probabilité d'obtenir le coupon maximum de 50% étant cependant très faible,
- en exposant votre capital à une perte de maximum 10%, puisque vous avez droit quoi qu'il arrive au remboursement de minimum 90% de votre capital investi (avant frais) à l'échéance finale, sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant,

alors optinote global diversification peut vous intéresser !

Cette offre est valable du 25 juillet au 6 septembre 2016 (sous réserve d'une éventuelle clôture anticipée). Rendez-vous donc sans plus tarder chez votre Agent bancaire AXA.

Il veille toujours à ce que vous profitiez de conseils professionnels et personnalisés.

Le produit qui vous est proposé est un produit dérivé. En souscrivant à ce produit, vous transférez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous verser un coupon lié à la performance de l'indice sous-jacent et à vous rembourser au minimum 90% du capital (avant frais) à l'échéance finale. Une perte jusqu'à 10% de votre capital investi (avant frais) est donc possible.

En cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit.

Ce document a été développé et distribué par AXA Bank Europe s.a. uniquement à des fins promotionnelles.

Il ne procure aucun conseil en investissement, ne contient aucune recommandation pour des placements.

Il ne répond dès lors pas aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissement et n'est soumis à aucune interdiction en rapport avec l'exécution de transactions de placement précédant la diffusion de la recherche en investissement.

Coordonnées du service interne de plainte et du service de médiation :

- > Customer Relations AXA Bank : Grotesteenweg 214, 2600 Berchem - FAX 03 286 25 30
e-mail : customer.relations@axa.be - axabank.be (rubrique contact/réclamation/banque)
- > Ombudsman en litiges financiers : North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles
TEL 02 545 77 70 - FAX 02 545 77 79 - e-mail : ombudsman@ombudsfm.be

L'ombudsman en litiges financiers n'intervient qu'une fois la plainte traitée au préalable par le service interne de plainte.

réinventons / la banque 

choisir un placement diversifié

/ simplement



optinote global diversification - AXA Belgium Finance (NL)

- > est un produit dérivé, émis par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme
- > est garantie et distribuée par AXA Bank Europe s.a.
- > donne droit au remboursement d'au moins 90% du capital investi (avant frais), sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant. Une perte jusqu'à 10% de votre capital investi (avant frais) est donc possible.
- > offre la perspective du paiement d'un coupon final lié à l'éventuelle évolution positive de l'indice sous-jacent
- > période de souscription du 25/07/2016 au 06/09/2016. Une clôture anticipée est possible

Intéressé(e) ? Avant d'investir dans ce produit, lisez attentivement :

- les Conditions Définitives (Final Terms) du 4 juillet 2016 en anglais,
- le prospectus de base « AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe s.a. Notes Issuance Programme, EUR 2,000,000,000 - » cf. ci-après « ce que vous devez également savoir ».

Tous ces documents sont disponibles gratuitement dans votre agence et sur www.axabank.be.

axabank.be/investir

réinventons / la banque 

Vous aimeriez diversifier votre portefeuille d'investissement. Le rendement d'un indice composé d'actions vous tente, mais vous n'êtes pas prêt pour autant à exposer totalement votre capital aux risques d'un investissement en actions...

AXA Banque vous propose optinote global diversification.

Ce produit dérivé est émis par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme. Il est garanti et distribué par AXA Bank Europe s.a.

- Il a une durée de six ans, soit du 13 septembre 2016 au 13 septembre 2022.
- Il donne droit au remboursement d'au moins 90% du capital investi (avant frais), sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant. Une perte jusqu'à 10% de votre capital investi (avant frais) est donc possible.
- Il offre la perspective du paiement d'un coupon brut final égal à 100% de la performance positive de l'indice STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price). Cet indice permet à l'investisseur de capter la performance d'un panier composé de 100 actions sélectionnées sur base de leur faible volatilité et de leur dividende élevé. Etant donné qu'il s'agit d'un indice de type « Price », les dividendes générés par ces actions ne sont pas distribués.

Vous trouverez ci-après :

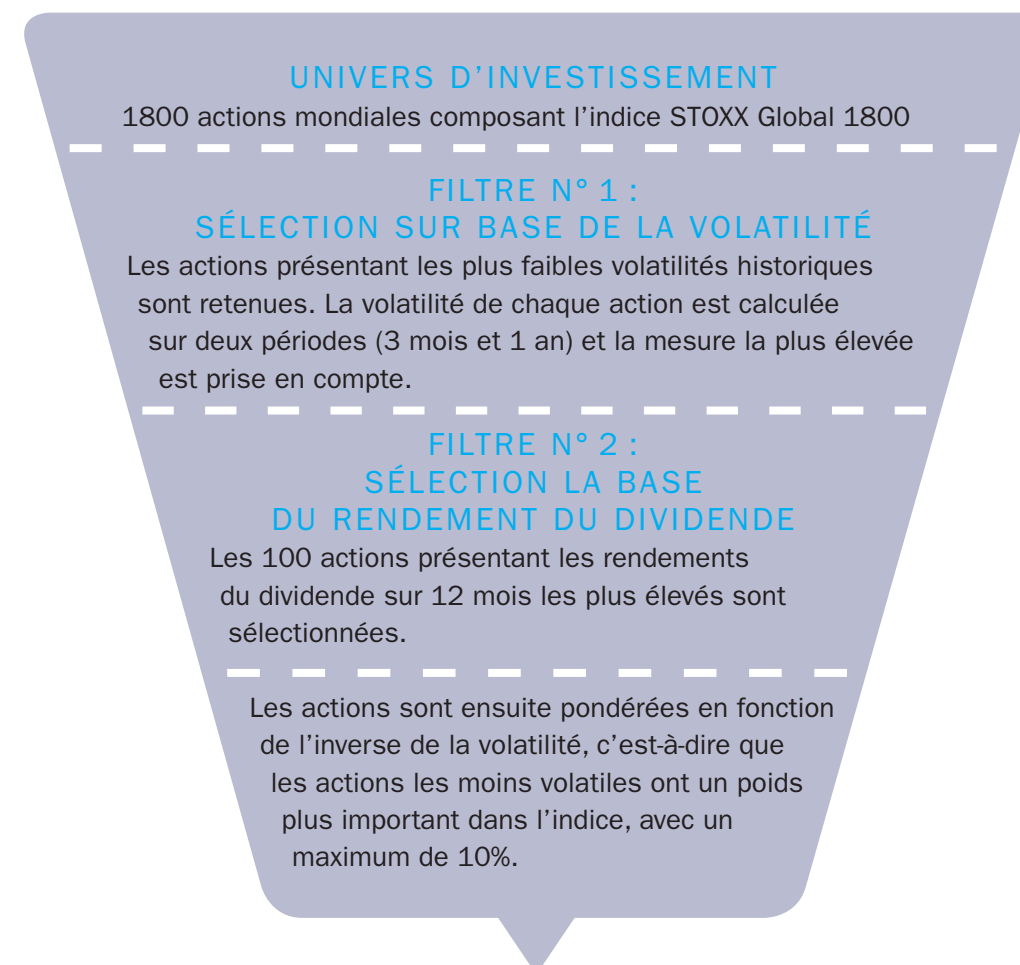
- un descriptif détaillé de la composition et des performances de l'indice STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price) ;
- les conditions d'octroi et le mode de calcul du coupon final ;
- une illustration de l'évolution potentielle d'optinote global diversification en fonction de différents scénarios.

Optinote global diversification peut s'avérer une alternative d'investissement intéressante. Cet instrument s'adresse aux investisseurs expérimentés qui ont une connaissance suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec l'actif sous-jacent et les taux d'intérêt).



Méthodologie de sélection des actions

Cet indice a pour but de capter la performance d'actions mondiales combinant une faible volatilité et un rendement du dividende élevé, selon la méthodologie décrite ci-dessous.



INDICE STOXX® GLOBAL SELECT 100 EUR INDEX (PRICE)

Les dividendes distribués par les actions composant l'indice ne sont pas réinvestis et n'ont donc pas d'impact direct sur sa performance.

La volatilité mesure l'amplitude des variations du cours d'un actif financier. Plus la volatilité est élevée, plus le risque de fluctuations du cours de cet actif est important.

Source : STOXX. L'évolution, la composition et la méthodologie de cet indice sont disponibles sur le site de STOXX : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXW1SEE>.



COMPOSITION DE L'INDICE AU 11 JUILLET 2016

Entreprise	Secteur	Pays
ABERTIS INFRASTRUCTURAS	Industrial Goods & Services	ES
ADMIRAL GRP	Insurance	GB
AGEAS	Insurance	BE
AGL Energy Ltd.	Utilities	AU
ALLIANZ	Insurance	DE
AMERICAN CAPITAL AGENCY	Real Estate	US
Annaly Capital Management Inc.	Real Estate	US
Ascendas Real Estate Investmen	Real Estate	SG
AT&T Inc.	Telecommunications	US
BAE SYSTEMS	Industrial Goods & Services	GB
BALOISE	Insurance	CH
Bank of Montreal	Banks	CA
BCE Inc.	Telecommunications	CA
BEAZLEY	Insurance	GB
BIC	Personal & Household Goods	FR
BPOST SA	Industrial Goods & Services	BE
Canadian Imperial Bank of Comm	Banks	CA
Canon Inc.	Technology	JP
CapitaLand Commercial Trust	Real Estate	SG
CAPITALAND MALL TRUST MGMT	Real Estate	SG
CenterPoint Energy Inc.	Utilities	US
CRODA INTERNATIONAL	Chemicals	GB
DBS Group Holdings Ltd.	Banks	SG
DUET GRP	Utilities	AU
Duke Energy Corp.	Utilities	US
DUKE REALTY	Real Estate	US
DULUXGROUP	Construction & Materials	AU
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Utilities	PT
ENAGAS	Utilities	ES
ENDESA	Utilities	ES
Entergy Corp.	Utilities	US
Equity Residential	Real Estate	US
FONCIERE DES REGIONS	Real Estate	FR
GAS NATURAL SDG	Utilities	ES
GEICINA	Real Estate	FR
GLAXOSMITHKLINE	Health Care	GB
Great-West Lifeco Inc.	Insurance	CA
HAMMERSON	Real Estate	GB
HANNOVER RUECK	Insurance	DE
HK ELECTRIC INVESTMENTS	Utilities	HK
HKT TRUST & HKT	Telecommunications	HK
Hysan Development Co. Ltd.	Real Estate	HK
IBERDROLA	Utilities	ES
ICADE	Real Estate	FR
IMPERIAL BRANDS	Personal & Household Goods	GB
KLEPIERRE	Real Estate	FR
KOMERCNI BANKA	Banks	CZ
Link Real Estate Investment Tr	Real Estate	HK
MORI TRUST SOGO REIT	Real Estate	JP
MTR Corp. Ltd.	Travel & Leisure	HK

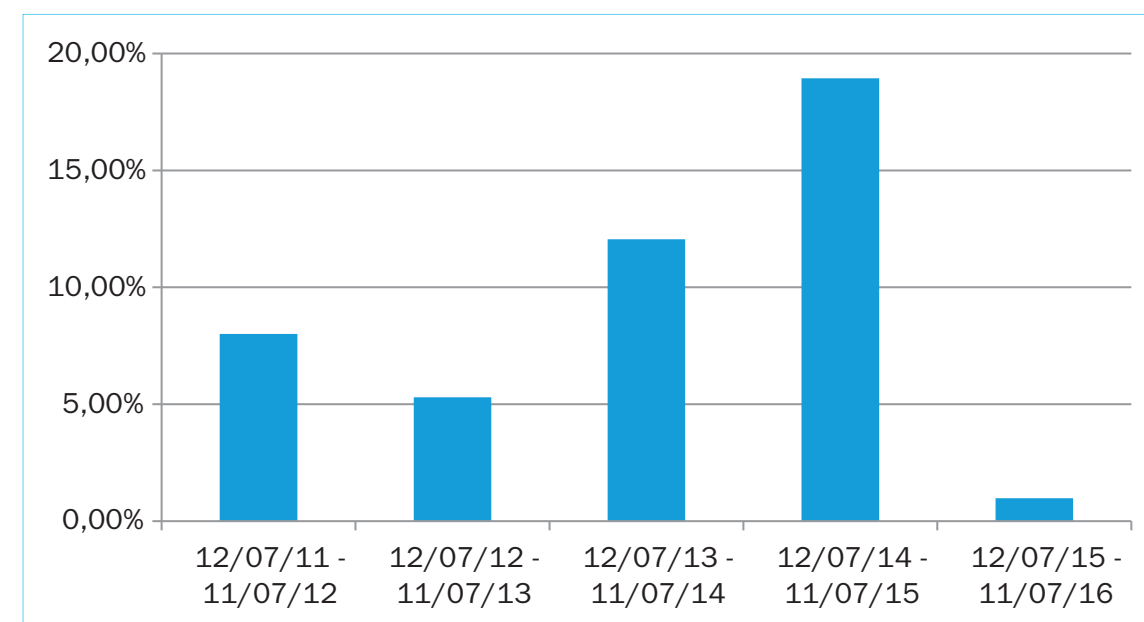
Entreprise	Secteur	Pays
MUENCHENER RUECK	Insurance	DE
NATIONAL GRID	Utilities	GB
NN GROUP	Insurance	NL
Oversea-Chinese Banking Corp.	Banks	SG
PENNON GRP	Utilities	GB
Philip Morris International In	Personal & Household Goods	US
PHOENIX GROUP HDG.	Insurance	GB
Power Financial Corp.	Insurance	CA
PPL Corp.	Utilities	US
PROXIMUS	Telecommunications	BE
RED ELECTRICA CORPORATION	Utilities	ES
RIOCAN REIT.TST.	Real Estate	CA
Rogers Communications Inc. CI	Telecommunications	CA
Royal Bank of Canada	Banks	CA
RTL GRP	Media	LU
SAGA	Retail	GB
SAMPO	Insurance	FI
SCENTRE GROUP	Real Estate	AU
SCOR	Insurance	FR
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY	Utilities	GB
Shaw Communications Inc. CI B	Media	CA
Singapore Exchange Ltd.	Financial Services	SG
Singapore Press Holdings Ltd.	Media	SG
Singapore Telecommunications L	Telecommunications	SG
SNAM RETE GAS	Utilities	IT
Southern Co.	Utilities	US
SPIRAX-SARCO	Industrial Goods & Services	GB
STARHUB	Telecommunications	SG
Stockland	Real Estate	AU
Suntec Real Estate Investment	Real Estate	SG
Swire Pacific Ltd. A	Industrial Goods & Services	HK
SWISS PRIME SITE	Real Estate	CH
SWISS REINSURANCE COMPANY	Insurance	CH
SWISSCOM	Telecommunications	CH
TATE & LYLE	Food & Beverage	GB
Telstra Corp. Ltd.	Telecommunications	AU
TELUS	Telecommunications	CA
TERNA	Utilities	IT
Transurban Group	Industrial Goods & Services	AU
TRYG	Insurance	DK
United Overseas Bank Ltd.	Banks	SG
UNITED UTILITIES GRP	Utilities	GB
Venture Corp. Ltd.	Industrial Goods & Services	SG
VEREIT	Real Estate	US
Verizon Communications Inc.	Telecommunications	US
VICINITY CENTRES	Real Estate	AU
VIVENDI	Media	FR
VTECH Holdings Ltd.	Technology	HK
WERELDHAVE	Real Estate	NL
Wesfarmers Ltd.	Retail	AU



EVOLUTION ET COMPOSITION DE L'INDICE

L'indice STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price) a été lancé le 14 octobre 2015. Toutes les données précédant le 14 octobre 2015 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé. La composition de l'indice est revue tous les trois mois.

RENDEMENT ACTUARIEL DE L'INDICE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Source : Bloomberg

Bien que les rendements du passé donnent une idée de l'évolution de l'indice STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price), ils ne constituent cependant pas une garantie des performances futures.

Ce que vous devez également savoir

Un investissement dans optinote global diversification peut comporter des avantages, mais aussi certains risques :

- **un risque en capital** : à l'échéance finale, il est possible que le capital investi (avant frais) ne soit pas remboursé intégralement. En fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, une perte de maximum 10% est possible.
- **un risque de crédit** : en cas de faillite ou de faillite probable d'AXA Bank Europe s.a. cette émission peut être annulée en tout ou en partie, ou convertie en fonds propres (actions) en fonction de la décision du régulateur (pouvoir de « bail-in »). Dans ce cas, vous courrez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi, ainsi que le coupon final qui devrait éventuellement encore être versé.
- **un risque de fluctuation du prix du titre** : si vous vendez vos titres optinote global diversification avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se pourrait que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Ce n'est qu'à l'échéance finale que vous avez droit au remboursement de minimum 90% du capital investi (avant frais), sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **un risque de liquidité** : ce produit dérivé n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant frais). Pour tout complément d'information, veuillez consulter la fiche technique, sous la rubrique « marché secondaire ».
- **un risque de rendement** : en acquérant ce produit dérivé, vous exposez votre capital aux risques inhérents à l'indice sous-jacent STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price). Par conséquent, si l'indice venait à évoluer de manière négative, il se pourrait que vous perdiez à l'échéance finale jusqu'à 10% de votre capital investi (avant frais), sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **un risque lié à l'indice** : en cas d'événement exceptionnel affectant l'indice (par exemple une modification matérielle, une suppression ou un remplacement,...), les conditions de ce produit dérivé pourraient être modifiées. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base.

Avant d'investir, il est conseillé aux investisseurs intéressés par ce produit de prendre connaissance :

- des Conditions Définitives (Final Terms) du 4 juillet 2016 en anglais,
- du prospectus de base « AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe s.a. Notes Issuance Programme, EUR 2,000,000,000 - » en anglais, approuvé le 14 septembre 2015 par la FSMA, et son résumé en français, du supplément s'y rapportant daté du 15 février 2016, en anglais, et du résumé en français, ainsi que de tous les autres suppléments ultérieurs éventuels en anglais et leur résumé en français, en particulier les facteurs de risque relatifs à l'émetteur, au garant, au produit dérivé et au capital investi, conformément à leur situation financière et leurs objectifs d'investissement spécifiques.

Vous trouverez ces documents dans toutes les agences d'AXA Bank Europe s.a. et sur www.axabank.be, à la rubrique « Investir ».

Le fonctionnement d'optinote global diversification

Mode de calcul lié au remboursement du capital

En fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, vous aurez, à l'échéance finale d'optinote global diversification, c'est-à-dire le 13 septembre 2022, droit au remboursement de minimum 90% de votre capital investi (avant frais) selon le mécanisme suivant, sauf en cas de risque de faillite ou de faillite de l'émetteur et/ou du garant :

- si la performance de l'indice est négative de plus de 10%, vous recevez 90% de votre capital.
exemple : si la performance est de -20%, vous recevez 90% de votre capital.
- si la performance de l'indice est négative entre 0 et 10%, vous recevez entre 90% et 100% de votre capital.
exemple : si la performance est de -6%, vous recevez 94% de votre capital.
- si la performance de l'indice est positive, vous recevez 100% de votre capital.
exemple : si la performance est de 30%, vous recevez 100% de votre capital.

La performance est calculée en comparant la moyenne des valeurs de l'indice sous-jacent aux 13 dates d'observations mensuelles (entre le 6 septembre 2021 et le 6 septembre 2022) à la valeur initiale de cet indice au 13 septembre 2016. Une perte jusqu'à 10% de votre capital investi (avant frais) est donc possible.

Mode de calcul du coupon variable

À l'échéance finale, soit le 13 septembre 2022, optinote global diversification donne droit à un coupon final brut, liée à la performance de l'indice sous-jacent.

Le coupon sera égal à 100% de l'éventuelle évolution positive de l'indice entre sa valeur initiale et sa valeur finale avec un maximum de 50%. La probabilité d'obtenir le coupon maximum de 50% est cependant très faible.

Valeur initiale : cours de clôture au 13 septembre 2016.

Valeur finale : moyenne arithmétique des cours de clôture relevés aux 13 dates d'observation mensuelles réparties entre le 6 septembre 2021 et le 6 septembre 2022.

- Si l'évolution de l'indice est positive par rapport à la valeur initiale, le coupon brut est égal à l'évolution positive avec un maximum de 50%.
- Si l'évolution de l'indice est négative ou stable par rapport à la valeur initiale, aucun coupon ne sera versé.

Un précompte mobilier est dû sur cet éventuel coupon brut. Le taux de ce précompte mobilier est celui qui est en vigueur au moment du versement du coupon brut. À la date de départ de la période de souscription, c'est-à-dire le 25 juillet 2016, ce taux est de 27%. Ce précompte mobilier est libératoire et sujet à d'éventuelles modifications.

Illustration de l'évolution potentielle d'optinote global diversification en fonction de différents scénarios

Les exemples ci-dessous sont purement illustratifs et ont exclusivement pour objectif d'expliquer le calcul lié au remboursement du capital et le calcul du coupon brut final. Ils n'offrent par conséquent aucune garantie en termes de rendement réel et ne tiennent pas compte du précompte mobilier.

Evolution de l'indice entre sa valeur initiale et sa valeur finale	Remboursement du capital	Coupon brut	Rendement actuariel brut (y compris 2% de frais d'entrée)
- 20%	90%	0%	-2,06%
- 6%	94%	0%	-1,35%
0%	100%	0%	-0,33%
+ 15%	100%	15%	2,02%
+ 30%	100%	30%	4,13%

Par ailleurs, si l'émetteur et/ou le garant, respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe s.a. étai(en)t en risque de faillite ou de faillite pendant la durée d'optinote global diversification, il se pourrait qu'à l'échéance soit le 13 septembre 2022 vous couriez le risque de perdre tout ou partie de votre capital initialement investi.

Fiche technique

Emetteur	AXA Belgium Finance (NL) bv, fondé aux Pays-Bas
Garant	AXA Bank Europe s.a.
Rating du garant	S&P: A/A-1 avec perspective positive. Moody's: A2/P-1 avec perspective stable. Ratings au 11 juillet 2016. Les ratings sont attribués par des agences de notation indépendantes. Veuillez noter que ces ratings sont revus à intervalle régulier et peuvent être adaptés. AXA Bank Europe sa s'engage à publier tout changement majeur sur son site internet. Pour connaître les ratings en vigueur, veuillez consulter https://www.axabank.be/fr/informations-juridiques/placements-documents-legaux . Ces ratings sont purement indicatifs et ne constituent pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation des titres offerts.
Code ISIN	XS1446789239
Distributeur - Service financier	AXA Bank Europe s.a.
Agent de calcul	AXA Bank Europe s.a.
Période de souscription	Du 25 juillet 2016, 9h00 au 6 septembre 2016, 16h00 – clôture anticipée possible.
Date d'émission	13 septembre 2016
Echéance	13 septembre 2022
Devise	EUR
Valeur nominale	1.000 EUR par coupure
Montant de l'émission	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Prix d'émission	100%
Frais de souscription	2% auprès de votre Agent bancaire AXA
Autres commissions comprises dans le prix d'émission	AXA Bank Europe s.a. perçoit une rémunération annuelle de placement et/ou de structuration égale à maximum 2% du prix d'émission et qui est comprise dans ce prix d'émission de 100%.
Remboursement à l'échéance	A l'échéance, droit au remboursement de minimum 90% du capital investi (avant frais), selon le mécanisme suivant : <ul style="list-style-type: none"> • si la performance de l'indice est négative de plus de 10%, le client reçoit 90% de son capital initial ; • si la performance de l'indice est négative entre 0 et 10%, le client reçoit entre 90% et 100% de son capital initial ; • si la performance de l'indice est positive ou stable, le client reçoit 100% de son capital initial. Une perte jusqu'à 10% du capital investi (avant frais) est donc possible. La performance est calculée en comparant la moyenne arithmétique des valeurs de l'indice sous-jacent aux 13 dates d'observation mensuelle à la valeur initiale de cet indice.
Indice sous-jacent	STOXX® Global Select 100 EUR Index (Price). Pour plus d'informations sur cet indice, vous pouvez consulter le site : https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXW1SEE Code ISIN : CH0298406924
Date d'observation initiale	13 septembre 2016
Dates d'observation intermédiaires pour le coupon final et le remboursement du capital	Tous les 6 du mois sur la période allant du 6 septembre 2021 (compris) au 6 septembre 2022 (compris), ou le jour ouvrable suivant si l'indice sous-jacent ne fait pas l'objet d'une cotation (13 dates d'observation).
Valeur initiale	Cours de clôture de l'indice sous-jacent à la date d'observation initiale, soit le 13 septembre 2016.
Coupon brut	À l'échéance finale, l'investisseur a droit à un coupon brut unique égal à 100% de la moyenne arithmétique de la performance de l'indice sous-jacent, mesurée aux dates d'observation intermédiaires, et toujours par rapport à sa valeur initiale, avec un maximum de 50%. La probabilité d'obtenir le coupon maximum de 50% est cependant très faible. Si la moyenne arithmétique mesurée aux dates d'observation intermédiaires est restée stable ou a évolué négativement par rapport à la valeur initiale de l'indice, aucun coupon ne sera versé.

Fiche technique - suite

Forme – Service financier	Titres au porteur (non livrables) inscrits sur un compte-titres – gratuit chez AXA Bank Europe s.a.
Marché secondaire	Ce produit dérivé n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. assure sa liquidité en agissant comme acheteur, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles. L'investisseur qui souhaite vendre ses titres avant l'échéance, doit le faire au cours acheteur fixé par AXA Bank Europe s.a. (hors taxe sur les opérations de bourse et autres taxes), qui dépend des paramètres de marché du moment (voir « le risque de fluctuation du prix du titre »). Cela pourrait conduire à un prix inférieur au prix d'émission. Ce cours acheteur comprend une marge de max. 1% dans des conditions de marché normales. Cette marge est la rétribution d'AXA Bank Europe s.a. Aucune commission n'est donc comptabilisée par AXA Bank Europe s.a.
Fiscalité	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de changements éventuels par la suite. Sur base de la législation actuelle, le régime fiscal pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> • un précompte mobilier est dû sur le coupon brut. Actuellement, le tarif de ce précompte mobilier s'élève à 27%. Il est libératoire. • taxe sur les opérations de bourse: 0% à la souscription et 0,09% (max. 650 euros) pour les opérations après la période de souscription (tarif à la date de prise d'effet de la période de souscription). Les investisseurs soumis à un régime différent de celui de l'impôt belge des personnes physiques sont invités à s'informer du régime fiscal qui leur est d'application
Classe de risque	C sur une échelle de A à E, E étant le risque le plus élevé. Le risque a été déterminé lors du lancement d'optinote global diversification, sur base des caractéristiques du produit. Vous trouverez un complément d'information à propos de cette classification sur www.axabank.be . AXA Bank Europe s.a. s'engage à publier toute modification du profil de risque sur son site Internet.
Profil MiFID	Dans l'approche portefeuille mise en place par AXA Banque dans le cadre du conseil en investissement, ce produit s'adresse aux investisseurs présentant un profil défensif à offensif, pour autant que les limites par profil pour la classe de risque de ce produit soient respectées. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et, notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Dans le cas où vous envisagez de votre propre initiative un investissement dans ce produit, la banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.
Valeur de marché	À partir de la date de paiement, publiée trimestriellement sur www.axabank.be sous la rubrique Informations juridiques (Placements - Documents légaux).
Droit applicable	Ce produit dérivé est régi par le droit belge.